

59 B 4077  
50 JB 546  
55  
CABINET SOREL

Société Anonyme  
au capital de 1.000.000 Euros

59 rue la Boétie  
75008 PARIS

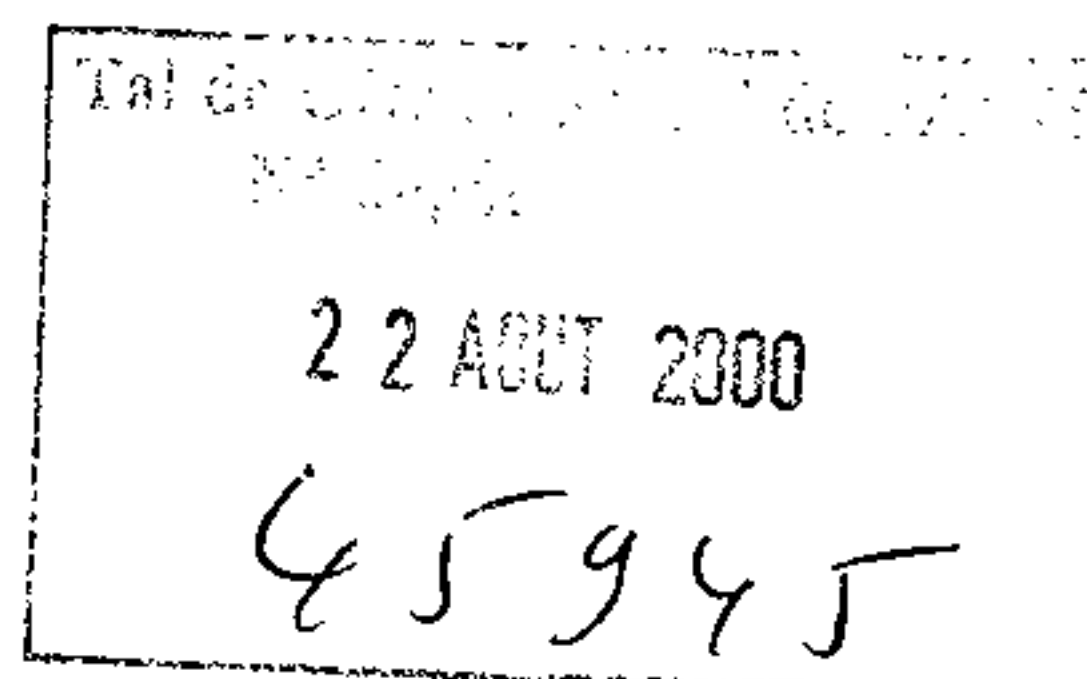
RCS PARIS B 592 040 778

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU 23 JUIN 2000**

L'an deux mille, le vingt trois juin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle, les administrateurs se sont réunis au siège social.

Sont présents :

- Jean-Pierre MICHAUD-FIDEY
- Gérald PLANCHENAULT
- Christophe GANSMANDEL
- Nejma ANICHINI
- Philippe LEBLANC
- Michèle BERNARD



Monsieur Jean-Pierre MICHAUD-FIDEY préside le conseil en sa qualité d'administrateur le plus ancien.

Le Président constate que tous les membres du Conseil sont présents ou représentés, et qu'en conséquence, le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que les membres du Conseil ont été convoqués afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un P.D.G.
- Nomination d'un D.G.

**NOMINATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur le président expose qu'il convient de nommer un nouveau P.D.G. en remplacement de Monsieur Daniel BETAILLE.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Christophe GANSMANDEL en qualité de président du conseil d'administration, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Remerciant le conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Christophe GANSMANDEL déclare accepter ces fonctions.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve spécialement au conseil d'administration et

dans la limite de l'objet social, le président du conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Il peut en outre déléguer ses pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limitée.

### **NOMINATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX**

Le président propose au conseil de reconduire les mandats de directeur général de Messieurs Jean-Pierre MICHAUD-FIDEY et Gérard PLANCHENAULT avec les mêmes pouvoirs que précédemment.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **RÉPARTITION DU MONTANT DES JETONS DE PRÉSENCE**

Les administrateurs à l'unanimité décident d'affecter la totalité des jetons de présence de l'année 2000 à Madame Michèle BERNARD.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les participants après lecture.

Le Président

Jean-Pierre MICHAUD-FIDEY

Les Administrateurs

Gérald PLANCHENAULT

Christophe GANSMANDEL

Nejma ANICHINI

Philippe LEBLANC

Michèle BERNARD